



ORANGE
GRAND OUEST

PROJET IMMOBILIER À CHANTEPIE

Ensemble, préservons nos conditions de travail



Une inquiétude largement partagée par les salariés. Le projet de regroupement sur le site de Chantepie suscite de fortes préoccupations et rencontre une opposition largement exprimée par les salariés.

La CFDT souhaite alerter sur les conséquences potentielles de ce projet, qui fait peser de réels risques sur les conditions de travail, la santé et la qualité de vie au travail.

“ Des conditions de travail qui soulèvent de nombreuses questions ”

Un accès au site contraignant :

La rocade sud de Rennes est régulièrement saturée, ce qui allonge les temps de trajet domicile-travail et génère une charge de stress supplémentaire au quotidien.

À cela s'ajoutent des difficultés de stationnement à proximité du futur site, qui restent à ce jour sans réponse claire.

Un bâtiment peu adapté aux enjeux actuels :

L'absence d'ascenseur pose un problème majeur au regard des enjeux d'accessibilité et d'inclusion, pourtant essentiels pour garantir l'égalité de traitement de tous les salariés.

Des bureaux partagés source de tensions :

Le choix des espaces de travail partagés soulève également de nombreuses inquiétudes :

- manque d'intimité,
- nuisances sonores permanentes,
- difficultés de concentration,
- tensions liées à l'utilisation des espaces communs.

Le dialogue social ne peut se résumer à une simple formalité : il doit permettre une véritable prise en compte des réalités vécues par les salariés.

Un choix stratégique qui interroge

La CFDT se questionne également sur la volonté de la direction d'Orange de concentrer l'ensemble des salariés à l'est de Rennes.

Le maintien de plusieurs sites au sein de la métropole représenterait pourtant un véritable atout, en renforçant la visibilité, la stature et l'ancrage territorial du Groupe.

“ Les demandes de la CFDT ”

La CFDT demande :

- une concertation réelle et approfondie avec les salariés et leurs représentants,
- une prise en compte concrète des conditions de travail et de la qualité de vie au travail,
- l'étude d'alternatives crédibles à un regroupement sur un site unique.



**Les salariés doivent être entendus !
La qualité de vie au travail
n'est pas une variable d'ajustement.**



ORANGE
GRAND OUEST

SITE DE LANESTER-KERPONT

Ensemble, préservons nos conditions de travail



La CFDT agit aux côtés des salariés du site de Lanester-Kerpont afin d'obtenir des conditions de travail respectueuses de la santé, de l'inclusion et du bien-être de toutes et tous.

Elle souhaite également dénoncer un calendrier imposé par la direction, établi sans concertation avec les mandatés, en contradiction avec les principes essentiels du dialogue social.

Nos demandes :



Aménagement du parking :

La **CFDT** demande une amélioration concrète des conditions de stationnement, avec un nombre suffisant de places de parking réservées au personnel, un marquage ORANGE clair et visible au sol, permettant d'identifier sans ambiguïté les places dédiées. Une signalisation conforme, lisible et adaptée pour les places réservées aux personnes en situation de handicap.



Santé au travail, respect des préconisations médicales :

La **CFDT** demande l'installation de sièges à assises réglables avec accoudoirs dans les espaces dits «bulles», conformément aux recommandations émises par la Santé au Travail.



Handicap et inclusion, la CFDT insiste sur la nécessité d'une prise en compte anticipée et renforcée des besoins des salariés en situation de handicap, avec des aménagements adaptés, durables et pensés sur le long terme.



Espace allaitement, la CFDT demande la création d'un espace dédié, identifié et pérenne, permettant d'éviter une gestion au cas par cas de cette situation.

“

Ce que la CFDT alerte et conteste

”

La **CFDT** s'inquiète de la suppression des espaces de copoworking sur l'ensemble du territoire morbihannais, au détriment du travail collaboratif et du lien social.

La généralisation du Flex Office, une organisation maintenue et étendue par la direction malgré l'existence de risques psychosociaux clairement identifiés par la médecine du travail.

Ces choix organisationnels interrogent fortement et ne peuvent être considérés comme acceptables en l'état.

Notre engagement :

La **CFDT** restera pleinement mobilisée pour : défendre les droits des salariés, protéger leur santé et améliorer durablement leurs conditions de travail.

La **CFDT** demande des aménagements respectueux des besoins de chacun et une réelle prise en compte des réalités du terrain.

La CFDT ne lâche rien : elle est et restera aux côtés des salariés, aujourd'hui comme demain.

